

# ASC CNES - Section Basket

## Règlement Intérieur

Version février 2014



### Objet

#### Description des activités

Basket Loisir 3x3

Entraînements

Compétition FSGT

Tournoi de rentrée

### Matériel

#### Adhésion

Section ASC Basket

Compétition FSGT

#### Communication, diffusion des informations

Assurances, accidents

Assemblée générale

### Bureau

Interaction du bureau de la section avec le Comité Directeur de l'ASC du CNES

Pour un bon fonctionnement



## Objet

La section Basket est l'une des sections de l'ASC du CNES. Elle met à disposition les installations et matériels de l'ASC et propose à ses adhérents de pratiquer le Basket dans un cadre loisir et de participer au championnat organisé par la FSGT Basket 31.

Ce document fixe les règles et les principes de bon fonctionnement de la section, il s'applique à tous les membres de la section.

## Description des activités

La section Basket dispose de 2 créneaux d'utilisation du gymnase de l'ASC :

- Le jeudi entre 12h et 14h pour du basket loisir 3x3 (½ terrain)
- Le jeudi de 19h à 21h pour les entraînements ou matchs de compétition

### Basket Loisir 3x3

Le jeudi midi, un ½ terrain est réservé pour la section Basket pour la pratique du basket loisir, en général en format 3x3 ou 4x4 sur ½ terrain.

### Entraînements

Les entraînements ont lieu le jeudi de 19h à 21h si le créneau n'est pas pris par un match de championnat FSGT.

La section ne fait pas appel à un entraîneur extérieur, les entraînements sont organisés à l'initiative des présents et se déroulent en général de la manière suivante :

Arrivée des participants, échauffements individuels puis collectifs (30 min)

Exercices collectifs (30 à 60 min)

Matchs sur ½ ou tout terrain selon le nombre de participants (30 à 60 min)

### Compétition FSGT

La FSGT propose de participer à un championnat organisé par poules de différents niveaux (excellence, honneur, promotion) qui se déroule environ d'Octobre à Février, puis à la coupe de Haute-Garonne de Mars à Mai. En fin de saison, un tournoi sur un weekend est également traditionnellement organisé.

Le rythme est environ d'un match par semaine hors vacances scolaires, en alternance à domicile et à l'extérieur.

La section Basket participe aux compétitions organisées par la FSGT Basket 31.

Pour plus d'informations sur le Basket FSGT en Haute-Garonne: <http://fsgtbasket31.wordpress.com/>

### Tournoi de rentrée

La section Basket de l'ASC et la FSGT Basket 31 organisent un tournoi de rentrée (fin septembre) qui se déroule sur une journée le weekend au gymnase du CNES.

### Matériel

Pour toutes ces activités, la section met à la disposition de ses adhérents le matériel nécessaire pour la pratique du Basket : les installations de l'ASC (gymnase, vestiaire, douches), des ballons, différents accessoires pour les entraînements (chasubles, plots, ...) ainsi qu'une trousse à pharmacie de premiers soins. Pour les matchs de compétitions, sont également fournis des maillots aux couleurs de la section, le



panneau d'affichage électronique, feuilles de matchs, ...

Le matériel est stocké sous clé dans l'armoire de la section qui est situé dans le grand gymnase. Le matériel utilisé lors des activités doit être rangé après chaque session dans cette même armoire. Les doubles de clés sont gérés par le bureau.

L'inventaire est réalisé au moins 2 fois par an.

## **Adhésion**

### **Section ASC Basket**

Le seul préalable obligatoire est d'être inscrit à l'ASC du CNES. L'inscription à l'ASC du CNES se fait via le site internet : <http://asc-cnes.asso.fr/>

L'adhésion à la section Basket est ouverte à tous les membres de l'ASC, elle se fait sur simple demande auprès du bureau de la section, à n'importe quel moment de l'année. Elle doit être renouvelée chaque année universitaire.

Une participation est demandée aux adhérents à la section Basket:

- 5€ pour une adhésion simple (participation aux loisirs 3x3 et/ou entraînements)
- 5€ de plus (soit 10€) pour participer au championnat organisé par la FSGT

Se rapprocher du bureau pour la procédure d'inscription.

La qualité de membre de la section se perd sur simple demande de l'adhérent ou en cas de perte du statut de membre de l'ASC CNES.

### **Compétition FSGT**

Les adhérents souhaitant participer aux matchs de compétition du championnat FSGT doivent prendre une licence auprès de la FSGT (à prévoir : frais inscription + certificat médical). Cette licence est valable pour une saison.

En début de saison, la section basket centralise les demandes de licence pour ses membres ayant fait le souhait de participer aux matchs de compétition. Après cette période, les adhérents doivent s'inscrire individuellement directement auprès de la FSGT.

### **Communication, diffusion des informations**

Le site internet de la section Basket ([http://asc-cnes.asso.fr/?page\\_id=3059](http://asc-cnes.asso.fr/?page_id=3059)) rassemble les informations importantes concernant la section : informations générales, modalités d'inscription, contacts, ainsi que le présent règlement.

Les membres de la section sont informés par email des activités organisées (entraînements, matchs, tournois, ...). Les adhérents sont inscrits à une liste de diffusion, ils peuvent être supprimés de cette liste par simple demande auprès du bureau.

Les membres du bureau sont également à disposition pour toute demande de renseignement.

### **Assurances, accidents**



Les adhérents à la section Basket (à jour de leur inscription) sont de fait assurés par l'assurance de l'ASC. En cas d'accident, une pharmacie de premiers soins est disponible dans l'armoire de la section, la pharmacie est également apportée lors des matchs de compétition à l'extérieur.

Les pompiers du CNES peuvent être appelés en appelant le 18 depuis un téléphone du gymnase et l'infirmerie au poste 73371.

Rappel: en cas d'accident, une personne non à jour de son adhésion n'est pas assurée !

### **Assemblée générale**

Une Assemblée Générale est organisée chaque année par le bureau de la section. Tous les adhérents y sont conviés ainsi que le CD ASC. Les décisions y sont votées à la majorité simple par les personnes présentes ou mandatées.

Un compte rendu est rédigé puis diffusé par email aux adhérents et à l'ASC.

### **Bureau**

Le bureau est chargé d'assurer le bon fonctionnement de la section et de la représenter à l'extérieur et notamment devant le CD ASC.

Le bureau doit être composé au minimum d'un Président, mais il est en général composé d'au moins 3 personnes (président, secrétaire et trésorier). En fonction des besoins, le bureau peut définir des rôles supplémentaires : responsable 3x3 du jeudi midi, responsable site internet, responsable des matchs, etc...

A chaque AG, le bureau est renouvelé. Les candidatures sont soumises au vote par les adhérents. Si le bureau n'est pas démissionnaire et confirmé dans ses fonctions, le Président est reconduit pour organiser le bureau de l'année à venir.

En cas de démission d'un membre du bureau, le Président sera en charge de trouver de nouvelles ressources basées sur le volontariat parmi les adhérents (soit lors de l'AG, soit en cours d'année).

### **Interaction du bureau de la section avec le Comité Directeur de l'ASC du CNES**

La section Basket reporte directement auprès du CD ASC.

L'ASC apporte à la section :

- un budget de fonctionnement
- un budget d'investissement, couvrant les achats/renouvellements de matériel.

Ces budgets sont discutés chaque année entre la section Basket et le CD ASC.

Le bureau de la section Basket est en interface avec l'ASC pour tous les bilans comptables, demande de budget, droits d'accès des adhérents, achat de matériel, réservation des créneaux... Chaque année, le bureau de la section rencontre l'ASC lors de l'Assemblée Générale de la section et lors de la présentation du bilan de la section pour l'année précédente.

Les adhérents sont en interface avec l'ASC du CNES pour leur inscription à l'ASC.

### **Pour un bon fonctionnement**

Il est de la responsabilité de tous les membres de respecter les installations et le matériel mis à disposition. Il est demandé à chacun de porter des chaussures de sport propres pour utiliser le gymnase et de ranger le matériel utilisé. L'attention de chacun est aussi demandée afin de minimiser les dépenses énergétiques inutiles (éteindre les lumières dans les vestiaires et dans le gymnase si pas d'activités, ne pas laisser couler l'eau, etc...).



Remarque : les panneaux de basket doivent être par défaut en position basse (position de sécurité), c'est-à-dire en position permettant de les utiliser. S'ils ne le sont pas en début de séance, ils peuvent être actionnés depuis le panneau de commande électrique situé à l'entrée du gymnase et grâce à une clé rangée dans l'armoire. Ce panneau électrique commande également l'éclairage du gymnase.

Le bureau se charge de l'organisation générale de la section mais chaque membre est invité à participer à l'organisation des activités proposées qui fonctionnent grâce à l'apport de chacun. Le bureau est à l'écoute de toute initiative visant à améliorer les activités proposées ou la vie de la section.

#### Entraînements

Les entraînements se déroulent sans entraîneur extérieur, les exercices pratiqués sont donc à l'initiative des présents et fonction du nombre de présents. Chacun est donc invité à participer et à donner des idées pour le déroulement des entraînements.

#### Compétition

Participer aux compétitions de la FSGT demande quelques tâches de coordination et d'organisation simples mais nécessaires pour chaque match. Afin d'alléger le bureau et pour impliquer les membres de l'équipe, tout le monde est invité à participer à ces tâches. Par exemple, en se chargeant à tour de rôle d'organiser les matchs.

La FSGT diffuse en début de saison, le calendrier prévisionnel du championnat, ainsi que les coordonnées des arbitres et des équipes adverses. Le bureau met à disposition une check-list des tâches à réaliser (contacter l'équipe adverse, un arbitre, récupérer ballons, maillots, pharmacie, ...). Ces informations sont communiquées à tous les membres de l'équipe.

